



Maison des Sports de la Somme, 2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

Tél : 06 50 59 94 22

Mail : secretariat.cdtt80@gmail.com

<https://www.cdtt80.com>

Procès-verbal

de la réunion du Comité Directeur du 06 juin 2025

Procès-verbal de la réunion des membres du Comité De La Somme de Tennis de Table tenue le 21 Mars 2025 de 19h10 à 21h30, à la Maison des Sports, sous la direction de la Présidente Sophie HENON

Présents : DAMAY Francis, DEPARIS Laurent, DUBOIS Jean-Claude, DUPONT Sébastien, DUPUIS Charlie, HENON Sophie, HUCLEUX Aline, HUON Antoine, LAVOISIER Éric, NECKER Olivier, TATE Isabelle, PIGOT Didier, TOILLIER Cécile, WIDEHEM Pierre.

Excusés : HOUART Guillaume, PILLON Sonia, TRASCU Dorothée, WALLET Jacky

La réunion commence à 19h10

1- ADOPTION DU PV DE LA REUNION PRECEDENTE ET DE L'AG

Le PV de la réunion du Comité du 21/03/2025 communiqué aux membres est adopté à l'unanimité.

2- COMMUNICATION DE LA PRESIDENTE

=> A l'échelle de la FFTT

- Sophie Hénon informe de sa présence à la convention FFTT le 08 et 09 juin qui se tiendra à Marne La Vallée. L'ordre du jour est le suivant :
Réunion sur la fédération à mission,
Réunion sur le tarif des licences : Volonté d'harmoniser et unifier les tarifs
Plusieurs constats : La licence loisir est « trop peu » chère / 19 fédérations sur 21 ont un tarif jeune + cher que les séniors
Déploiement de la marque fédérale
Trophées du ping en soirée
AG fédérale le lendemain. Le CD80 dispose de 124 voix sur un total de 20986.
- La FFTT n'a pas obtenu l'organisation des championnats du monde 2027 (Kazakhstan)
- Un club de supporters de l'équipe de France a été créé « Fan Ping France » (20€ l'année) avec un kit de supporter, des tarifs préférentiels sur la billetterie ou le déplacement et des préventes sur la billetterie
- Un mail a été diffusé par la FFTT pour aider à la création de services civiques.

- L'information présentée lors de la dernière réunion, à savoir le certificat médical uniquement à présenter lors de changement de catégories vétérans (donc tous les 5 ans) a été validée en conseil fédéral.

Pour les mineurs et majeurs de – 40 ans, pas de changement : Le certificat n'est pas nécessaire à moins de cocher un oui sur le questionnaire de santé.

Pour rappel, une épreuve cardio-vasculaire d'effort est préconisée pour les hommes de plus de 40 ans et les femmes de plus de 50 ans souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition. Cette recommandation vise à prévenir les accidents cardiovasculaires à l'effort, en lien avec les préconisations de la médecine du sport.

- Des membres du CD, Isabelle Taté, Eric Lavoisier et Sophie Hénon ont participé le 03 mai lors des championnats de France à St Quentin à la réunion sur « Jeu, set et féminisation ».

L'objectif de féminisation sera également celui du CD pour la saison à venir, en termes de licences (20% des licenciés sont des femmes) et de gouvernance (14% des présidents de CD et 7% des présidents de clubs). 356 clubs ont aucune féminine (sur 3200).

=> A l'échelle de la Ligue,

- Un conseil de ligue aura lieu le samedi 21 juin. Sophie Hénon n'étant pas disponible, elle demande si un membre pourrait la remplacer : Laurent Deparis y sera.

- Cécile Toilier sera désormais la responsable du Criterium Fédéral au niveau régional, elle remplace Gérald Olivares qui se recentre sur la N2.

=> A l'échelle du CD,

- Le CD perd le club de Flaucourt. Par contre, la création d'un club à Valines vient équilibrer le nombre de clubs dans la Somme.

- Un job dating a eu lieu à Péronne. 64 licences événementielles ont ainsi été créés. Un autre aura lieu en octobre à Amiens.

Le CD enregistre pour l'instant un total record de 2731 licences dont 308 événementielles.

3- POLE COMPÉTITION

Bilan de la commission sportive et des compétitions individuelles

1- Championnat par équipe :

***Adultes :**

La CSD s'est réunie le 26/05. Sophie Hénon en lit le compte rendu

- Descente de Nationale 3 en Pré Nationale : 8 descentes de clubs de la Ligue des Hauts de France dont 1 pour la Somme : Amiens STT 2

· Descente de clubs de la Somme de Pré Nationale en R 1 : Villers Bretonneux, Amiens STT 3

· Descente de clubs de la Somme de R4 en D1 (non officiel sous réserve de la décision de la Commission Sportive Régionale) : Bouzincourt 1 / Eppeville1 / Roye 1 /Amiens STT 8 et TTMTE 4, soit 5 équipes.

A Rajouter dans le règlement du Championnat départemental par équipes adultes : le 1er de la D2 du Vendredi et le 1er de la D3 du Samedi doivent faire une demande spécifique s'ils veulent évoluer dans la division supérieure dans les 7 jours après la parution.

(la CSD va interroger les clubs pour connaître de leur désirata).

Les diplômes des vainqueurs de poules seront distribués lors de la prochaine AG, le samedi 30/08/2025.

La CSD a validé le classement de la phase 2 pour le championnat du samedi et dimanche dans l'attente de la fin du championnat du vendredi soir.

- Montée de D1 en R4 : mettre un quota selon les comités (avec des montées supplémentaires ?)
Une discussion est en cours entre la Ligue et les comités : 48 montées pour 22 poules actuellement (et 24 à l'étude).

- Gestion de la phase 2 pour la saison 2025/2026

*Une équipe incomplète, en Régionale peut être considérée comme forfait (règlement sportif 24/25 : article II.117) et non plus seulement défaite par pénalité sportive 00 à 14.

« Un joueur absent à l'appel de toutes ses parties peut entraîner, pour l'équipe à laquelle il appartient, une sanction pouvant aller de la pénalité financière à la défaite par pénalité et au forfait avec incidences financières. »

Modification importante du calendrier sportif des rencontres pour la prochaine saison

.../...

Journée 5 : 9 et 10/05

Journée : 30 et 31/05

Journée : 06 et 07/06

Suite à la CSD et à la proposition de Francis Damay, Sophie Hénon propose aux membres du CD des poules de 6 équipes en D 3 pour prendre en considération le changement de calendrier (voir ci-dessus) et pour permettre aux clubs de pallier les forfaits éventuels en J6 et J7 des équipes de niveau supérieur.

Si la proposition est acceptée par le CD, un sondage se ferait au niveau des clubs vers Mi -Aout et retour des résultats une semaine après l'AG.

***Féminin :**

- Sophie Hénon demande un responsable pour le championnat départemental féminin : constitution de la poule et remontée des résultats. Éric Lavoisier, responsable de la commission féminine s'en chargera.

- L'an prochain, de nouvelles équipes pourraient voir le jour avec Amiens ?

Dreuil et Flixecourt n'en auront finalement pas.

- Il a été évoqué par la FFTT une compétition féminine le 08/11 à Leers : Pro / Compétition / Loisir

***Jeunes :**

47 équipes en phase 1, 53 en phase 2 et 51 en phase 3. Un recensement des différentes catégories en D3 jeunes a été réalisé mais il ne permet pas de dire qu'un niveau spécifiquement PBM serait bénéfique.

Un problème récurrent de forfait et surtout d'absences non prévenues a été relevé. Les clubs de Roye et Puzeaux ont reçu un mail de rappel. Une discussion s'est ensuivie sur une possible sanction.

2- Compétitions individuelles :

- Point sur les prochaines compétitions 2025 et leur règlement.

Sophie Hénon rappelle qu'il manque le règlement du criterium fédéral.

Le règlement de la coupe de la Somme pourra intégrer de mettre un remplaçant.

- Isabelle Taté demande à rajouter sur le mémo des responsables d'épreuve que celui qui reçoit les chèques pour une compétition les remette en banque. Finalement ils seront à remettre à Cécile Toillier qui pourra les faire encaisser au crédit mutuel de Corbie.

Il faudra bien veiller lors de chaque compétition à envoyer la fiche de paiement aux clubs.

Une fois de plus le problème de relais des informations (et pas seulement pour les compétitions) est souligné. Le rôle de correspondant de club est très important, il devra être rappelé dans un mail spécifique en réactualisant l'adressier des clubs.

- Il reste 3 compétitions à organiser :

☒ le challenge PBM le 07/06 à Villers : 93 inscrits

☒ les interclubs le 15/06 à Abbeville :

☒ le tournoi des écoles le 26/06 à Amiens : 3 classes sont inscrites pour l'instant. Le règlement a été diffusé. Le CD offre un goûter aux participants.

- **Le calendrier de la saison 2025/2026 :**

Didier enverra aux clubs la fiche de demande de réception des compétitions. Le nombre de tables est vérifié.

COMPETITION	DATE	TABLES
Critérium fédéral tour 1	18 et 19/10/2025	24
Critérium fédéral tour 2	22 et 23/11/2025	24
Critérium Vétérans	07/12/2025	10-12
Top Détection Jeunes	20/12/2025	12 -16
Open féminin	17/01/2026	10-12
Coupe nationale Vétérans	18/01/2026	10 -12
Championnat de la Somme	14 et 15/02/2026	24
Critérium fédéral tour 3	24 et 25/01/2026	24
Critérium fédéral tour 4	14 et 15/03/2026	24
Finales par classement	29/03/2026	24
Tournoi des 500	04/04/2026	16-20
Interclubs	26/04/2026	10-12
Coupe de la Somme Qualif (plusieurs lieux)	30/04/2026	24
Coupe de la Somme Finales	23/05/2026	24
Challenge PBM	13/06/2026	16-18

Bilan de la Commission Technique

- Aline dispose désormais d'une nouvelle adresse mail générique : technique.cdtt80@gmail.com
- Bilan des Interdep : Il est à noter la qualité des jeunes samariens par rapport à ses voisins. La Somme finit à la 3^e place à moins de 6 pts du Nord
- Groupe détection : en pleine refonte dû à des changements de catégorie. Les participants ont été réguliers toute l'année.
- Stages CD : le prochain en août sera à Flixecourt car le gymnase de Villers est en travaux.
- Sophie Hénon souhaiterait la constitution d'une Equipe Technique Départementale qui existe déjà dans les faits mais qui aurait une reconnaissance plus officielle. Aline en est la responsable et mettra à jour le groupe.
- Sophie Hénon rappelle l'importance de faire remonter les informations lors des ETR.
- AJR : suivi des stagiaires samariens : Romain Vidal et Aurélien Maitte de l'ASTT et Yanis Rouillot de Péronne

4- POLE DÉVELOPPEMENT

- Eric Lavoisier a postulé pour le poste d'agent de développement. Il est le seul candidat à ce jour (clôture des demandes aujourd'hui). Il a un entretien le vendredi 13 juin à Cambrai. Sophie Hénon sera également présente avec le président de l'Oise et de la Ligue.
- Le championnat des HDF sport en entreprise a eu lieu le 5 juin à Wattignies.
- Informations sur le ping VR
Eric a formé Aline au maniement des casques. Une charte doit être rédigée pour pouvoir se servir des 2 casques achetés dès septembre. Le tarif proposé serait de 115€ par casque avec chèque de caution et contrat pour payer la présence et le déplacement d'un référent (et avec formation sur place). Une démonstration est à prévoir lors de l'AG.
- Ping santé : Le futur agent de développement devra contacter les Comités départementaux Parkinson et Alzheimer + Ping carcéral avec la prison d'Amiens.
- Les villages des sports ont commencé cette année. Le premier à Villers Bocage n'a pas pu avoir de stand TT car Aline et les clubs environnants n'étaient pas disponibles.
Il reste Roye, Mers et Molliens Dreuil (avec le positionnement du club Ufolep)
- Féminisation :
Un entraînement spécifique féminin sera à mettre en place la saison prochaine sous la forme d'une soirée par mois tournant dans différents clubs du département. Il faudra convenir d'un jour fixe (type le 1^{er} vendredi du mois) ; trouver un animateur en fit ping (Cyril Limosino de Léo Lagrange ?) et établir le plus vite possible un calendrier sur la saison à diffuser à tous les clubs dans le but de faire tourner l'animation (à considérer comme recevant une compétition ?)

5- POLE FINANCIER

Compte Rendu du trésorier

Bilan positif. Les compétitions sont généralement déficitaires.

Bonne utilisation de Basic Compta.

Un mail trésorier.cdtt80@gmail.fr doit être créé.

Bilan Logistique

- L'achat d'un véhicule a été envisagé, de type kangoo ou Dacia, peut-être dans l'année. Il est prévu dans le budget à hauteur de 25-30000€. La Ligue vient d'en acheter un.
- L'assurance auto a été renégociée et revue à la baisse.
- Un kit de communication FFTT a été commandé.

- Dernières dépenses : les maillots des interdep + envisager les balles pour la saison prochaine. Sonia doit se rapprocher des JA pour connaître le stock.

- Subventions ANS

3 actions ont été déposées cette année : Le Ping VR (demande de 2000€ pour un total de 4700€) ; la féminisation (demande de 3000€ pour un total de 7000€) et le ping éducatif (demande de 7000€ pour un total de 27000€).

- La subvention Conseil départemental est à déposer avant le 15 juin.

Vote des tarifs départementaux 2025/2026

- Aide financière des joueurs retenus dans le cadre du PPF

1 - Jeunes licenciés dans la ligue et participant à un stage national sur sélection dans le cadre du Groupe France détection : 25% du total justifié

2 - Jeunes licenciés dans la ligue, membres du Pôle Espoirs, participant à leurs frais à un stage national : 25% du total justifié

3 - Jeunes licenciés dans la ligue invités par la DTN pour participer à leurs frais à des WTT : Bourse individuelle selon demande

- Pour rappel, le tarif des licences :

- Pas de hausse pour les affiliations (Ligue et FFTT)

Rappel : la ligue ne prend rien pour les 3 premières années d'un nouveau club.

- Licences loisirs : pas d'augmentation pour la Ligue et le 02, + 1 € pour le CD60

Cout de la licence Senior/junior : 10,40 (FFTT) + 6,50 (Ligue) + 4,10 (CD) = 21 euros

Cout de la licence PBMC : 5,50 (FFTT) + 4,40 (Ligue) + 2,10 (CD) = 12

- Licences compétition : pas d'augmentation pour la FFTT

Pour la Ligue, proposition +1€ pour les PBMC et +1 ou 2€ pour les J/S

Cout de la licence Senior/junior : 24,15 (FFTT) + 21,15 (Ligue) + 17,2 (CD) = 62,50 euros

Cout de la licence cadet : 16,15 (FFTT) + 15,5 (Ligue) + 17,20 (CD) = 49

Cout de la licence minime : 16,15 (FFTT) + 11,40 (Ligue) + 7,45 (CD) = 35

Cout de la licence benjamin/poussin : 16,15 (FFTT) + 7,40 (Ligue) + 3,45 (CD) = 27

- Dans le Reflet :

- Les engagements d'équipe.

Il a été demandé aux CD de donner leurs tarifs pour les championnats départementaux.

Il avait été évoqué une modification lors de la réunion du CD du 25/03.

Messieurs

▪ Départementale 1 : 68 €

▪ Départementale 2 :-60 €

▪ Départementale 3 :-50 €

▪ Départementale 4 :-50 €

Dames

▪ Départementale : 0 €

Jeunes (par équipe de 2)

▪ Départementale : 30 € (20 pour 2 phases)

- Autres compétitions (CNV, champ corpo, CV) : pas d'augmentation ligue

Compétitions individuelles

Open Féminin : 8 €

Top Détection Jeunes : 5 €

Autres compétitions par équipe

Coupe de la Somme Adulte (équipe de 2) : 12 €

Challenge PBM : 5 € Coupe Nationale Vétérans (équipe de 2) : 12 €
Critérium Vétérans : 8 €
Championnat de la Somme : Seniors =10 € / non Seniors = 5 € (*gratuit si 2 tours de Critérium Fédéral et si participation à l'open féminin*)
Finales par Classement : Seniors =10 € / non Seniors = 7 € (*gratuit si 2 tours de Critérium Fédéral*)
Tournoi des 500 : 7 € Interclubs : 5€

Criterium fédéral : à rajouter dans le Reflets
V/S 17+12+10 = 39 euros 22 pour 2 tours
J 8+9+7 = 24
C 8+7+1 = 16
M/B/C 8+3+1 = 12
A confirmer auprès de Sonia. Pour 2 tours, même part FFTT

STAGES TECHNIQUES DEPARTEMENTAUX

INTERNAT 3 jours/2 nuits : 70 € EXTERNAT :
INTERNAT 2 jours/1 nuit : 40 € 3 jours : 30 € / 2 jours : 20 € / 1 jour : 10 €

FORMATIONS DEPARTEMENTALES

Formations arbitrales

Arbitre de Club (AC) : 15 €
Arbitre Régional (AR) : 92 €, kit inclus (prise en charge à 50% par le comité pour les licenciés du département)

Formation technique (Filière Fédérale de Formation)

Initiateur de Club (IC) : 84 € (prise en charge à 50% par le comité)
Animateur Fédéral (AF) : 240 € (prise en charge de 80€ par le comité)

INDEMNISATION DES CADRES TECHNIQUES

BPJEPS Tennis de table (ex-BE1) 60€ (*tarif journalier net*)
CQP et professeurs d'EPS 48€ (*tarif journalier net*)
Entraîneur Fédéral 48€ (*tarif journalier net*)
AF ou IC/ED 39€ (*tarif journalier net*)
Relanceur : 15€ / jour

INDEMNISATION DES SALLES

Utilisation des tables : 4 € par table
Accueil et organisation d'une Compétition : 80 € Balles fournies par le CD au JA désigné
Formation : 50€

INDEMNISATIONS DES CADRES D'ARBITRAGE

Responsable d'épreuve (frais de préparation) : 50 €
JA 1 / JA Adjoint 33 € par jour
JA 2-JA3 46 € par jour
Seules les épreuves départementales officielles pour lesquelles un arbitre a été désigné par la Commission départementale d'Arbitrage seront prises en considération.

INDEMNITES KILOMETRIQUES 0,30€ du kilomètre (alignement sur la décision de la Ligue)

Indemnité kilométrique remboursée aux cadres techniques, cadres d'arbitrage, membres du comité directeur et bénévoles d'encadrement sur présentation d'une note de frais accompagnant le rapport d'organisation. Calcul effectué de ville à ville (référence Mappy) en aller et retour, éventuellement avec frais de péage sur justificatifs

AMENDES

Championnat (saisie en retard dans SPID des résultats) : 40€
Forfait en D 1 et en D2 seniors : 40 € à chaque forfait
Absence de composition d'équipe en cas d'exemption : 40€
Toute épreuve individuelle (absence non excusée à J-1) : 40€ (payable par le club)

6- POINT SUR LA PREPATION DE L'AG ORDINAIRE DU 30/08/2025

- Elaboration du Reflet 2025

La promotion 2025 sera dédiée à Régis Recoupé.

Sébastien et Laurent doivent se charger des mérites départementaux et de l'attribution des 2 challenges départementaux.

+ voir le retour de la Ligue pour le mérite régional

Les résultats du championnat féminin seront à rajouter ainsi qu'une ligne sur les indemnités aux clubs recevant des formations.

Manque les résultats de l'open féminin, de la coupe de la Somme, du championnat de la Somme et tournoi des 500

- Convocation à envoyer aux clubs avant le

+ documents

+ Candidature

- Demande de réception des compétitions à envoyer – attribution communiquée lors de l'AG

- La maison des sports est réservée. Les membres du CD mangeront ensemble le midi

7- QUESTIONS DIVERSES

⇒ **La prochaine réunion du CD est fixée le samedi 30/08/25 à 10h**

La réunion est terminée à 22h10

Didier PIGOT, Secrétaire Général

Sophie HENON, Présidente

